

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
	Version : 1
COLLE ACRYLIQUE BLANCHE FIXE STAR	Date : 9/10/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
	GLUE STAR

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : COLLE ACRYLIQUE BLANCHE FIXE STAR
Utilisations recommandées : Colle acrylique
FOURNISSEUR :
Nom : SARL GLUE STAR
Adresse : 9, Boulevard Prince Rainier III
MC-98000 MONACO
Téléphone : 377 97 777 888
Télécopie : 377 93 504 666
Courriel : piccod@monaco.mc
APPEL D'URGENCE : ORFILA (France) : +33 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :
Effets néfastes sur la santé : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve du respect des règles générales d'hygiène industrielle
Effets sur l'environnement : Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations de la section 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer
Dangers physiques et chimiques :
- Incendie ou explosion : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve du respect des règles générales d'hygiène industrielle
Classification du produit : Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon la réglementation de la Communauté Européenne.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :
Nature chimique : Colle acrylique à base de carbonate de calcium, de polymère acrylique, d'eau de dibenzoate d'oxydipropyle et d'huile minérale blanche

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air
Consulter un médecin en cas d'irritation persistante
Contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude et du savon.
Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...
Contact avec les yeux : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins)
Consulter immédiatement un ophtalmologiste
Ingestion : Appeler immédiatement un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)
Mousse
Poudres
Moyens d'extinction déconseillés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés
Dangers spécifiques : N'est pas classé comme inflammable selon les critères CE, mais peut présenter des risques en cas d'incendie

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Version : 1
COLLE ACRYLIQUE BLANCHE FIXE STAR	Date : 9/10/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
	GLUE STAR

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

Méthodes particulières d'intervention :	Dégagement de gaz toxiques et irritants Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement
Protection des intervenants :	Appareil de protection respiratoire isolant autonome Equipement de protection étanche

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Eviter le contact avec la peau et les yeux . Ne pas respirer les vapeurs
Précautions pour la protection de l'environnement :	Endiguer et contenir l'épandage Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières
Méthodes de nettoyage :	
- Neutralisation :	Absorber l'épandage avec : - une matière absorbante inerte - du sable ou de la terre - de la terre de diatomée
- Nettoyage/décontamination :	Laver le reliquat non récupérable à grande eau
- Elimination :	Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques :	Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle
Précautions à prendre :	Eviter tout contact direct avec le produit Ne pas respirer les vapeurs

STOCKAGE

Mesures techniques :	Le sol du dépôt doit être imperméable et disposé de façon à constituer une cuvette de rétention
Conditions de stockage :	
- Recommandées :	Stocker : - le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité - dans un endroit frais et bien ventilé
Matières incompatibles :	Bases fortes Acides forts Matières oxydantes
Matériaux d'emballage :	
- Recommandés :	Emballage d'origine

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :	Ne nécessite pas de mesures spécifiques ou particulières, sous réserve de respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle
Equipements de protection individuelle :	
- Protection respiratoire :	Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection respiratoire n'est pas nécessaire
- Protection des mains :	Gants de protection en caoutchouc nitrile Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 374
- Protection des yeux :	Lunettes de sécurité
Mesures d'hygiène :	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

FICHE DE DONNEES DE SECURITE COLLE ACRYLIQUE BLANCHE FIXE STAR	Page : 3
	Version : 1
	Date : 9/10/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
GLUE STAR	

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Se laver les mains après toute manipulation

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	Pâte
Couleur :	blanc
Odeur :	caractéristique
Caractéristiques d'inflammabilité :	
- Point d'éclair :	Non applicable.
Caractéristiques d'explosivité :	
Densité relative (eau = 1) :	1.35
Solubilité :	
- dans l'eau :	Miscible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi
Réactions dangereuses :	
- Matières à éviter :	- matières oxydantes - bases fortes - acides forts
- Produits de décomposition dangereux :	Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO2) , Divers fragments hydrocarbonés

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	Pas de données propres disponibles A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle
Effets locaux :	Peut provoquer une irritation légère et passagère

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit tel quel :	Pas de données propres Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau avant traitement approprié
--------------------	---

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS DE PRODUIT :	
Destruction/Élimination :	Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables
EMBALLAGES SOUILLES :	
Destruction/Élimination :	Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site autorisé
REMARQUE :	L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :	
RID/ADR/IMDG/IATA :	Non réglementé
REMARQUE :	Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Version : 1
COLLE ACRYLIQUE BLANCHE FIXE STAR	Date : 9/10/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
	GLUE STAR

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

de l'actualisation de la fiche Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE CE :

- Phrases R : Pas de phrase R
- Phrases S : Pas de phrase S

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

16. AUTRES INFORMATIONS

- Restrictions d'emploi : Ce produit ne doit pas être utilisé pour des applications autres que celles indiquées au § 1
- Références bibliographiques : Joint Research Centre (JRC)
HSDB (Hazardous Substances Data Bank) (National Library of Medicine)
RTECS (Registry of Toxic effects of Chemical Substances)
- Fiche de données de sécurité établie par : LISAM SERVICES - TELEGIS
6 rue des Boucheries F-60400 NOYON
www.reachelp.com
Safety Made Easy with www.lisam.com

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document